



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E42165

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/04/2007
100 000

Raison sociale : NORDTHERM

16 AV CARNOT
93350 LE BOURGET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Téléphone : 01 43 11 18 59

Fax : 01 48 38 64 99

Siret : 495 059 495 00020

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet : nordtherm.com

Numéro caisse de congés payés : 36 678400

E-mail : info@nordtherm.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

MMA IARD AM 145908448

VALET PHILIPPE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145908448

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	13/09/2022
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	06/07/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/02/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.